

FEMININES

☎ 04 72 15 30 46 – Le lundi 16 H 30 à 18 H 30.

Réunion du lundi 05 mars 2018

Secteur EST

Présente : Mme HARIZA,

FICHES DE RENSEIGNEMENT CLUBS ET FICHE ENCADREMENT TECHNIQUE

Pour les clubs qui ne l'auraient pas encore fait, les fiches renseignement club et **notamment la fiche encadrement technique** pour les équipes féminines de ligue du **secteur EST** sont à retourner à la commission féminine le plus rapidement possible. Elles ont été remises lors de la réunion des clubs début Septembre, ou par mail aux clubs absents. Si vous ne la retrouvez pas, veuillez faire un mail pour renvoi auprès de la commission féminine. Merci.

Sont manquants, les clubs suivants :

En R 1 F Est : OL 2, ES Genas Azieuf, FC Chéran, Chazay Azergues, Caluire F.F 68.

En R 2 F Est : poule accession : Pontcharra St Loup FC, E. Grésivaudan US, St Martin en Haut AS.

Poule promotion : Croix de Savoie Ambilly 2, Montmerle AS, Pierrelatte Atom Sport, Plastic Vallée, Estrablin et Caluire F.F 68. 2.

MATCHS REMIS

Championnat	Date report	Date initiale	Rencontre concernée	
R 2 F Est Accession	01/04/2018	17 déc 2017	CHILLY ES	ST MARTIN EN HAUT AS
	08/04/2018	25 fév 2018	ST MARTIN EN HAUT AS	E. GRESIVAUDAN US
	18/04/2018	05 mars 2018	CHILLY ES	E. GRESIVAUDAN US
R 2 F Est Promotion	08/04/2018	05 mars 2018	MAGLAND US	CROIX SAVOIE AMBILLY 2
U 18 F Poule B	08/04/2018	10 déc 2017	NIVOLAS CS 2	AS LA SANNE ST ROMAIN
	08/04/2018	03 mars 2018	GF 38 (2)	CROIX SAVOIE AMBILLY 2
	08/04/2018	03 mars 2018	FC CHERAN	BOURG PERONNAS FC

UTILISATION FMI

Il est rappelé aux clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire dans les matchs de championnat ligue féminin senior et U 18 F, **cependant avec une dérogation en cas d'utilisation d'une fiche de prêt en U 18 F et ce que dans le cas où la joueuse prêtée participe à la rencontre. Dans ce cas précis, le club ne sera pas amendé, un contrôle de la feuille de match papier sera effectuée par la commission féminine.**

S'il y a feuille de match papier, celle-ci doit être scannée dans la soirée et envoyée à l'adresse mail du service compétitions de la ligue : competitions@laurafoot.fff.fr.

En cas de souci de scan, il faut envoyer un mail au service compétitions pour donner votre résultat. Merci de votre compréhension. Tout manquement ou défaut sur cette procédure est susceptible d'une amende.

PS : Dans tous les autres cas, en cas de non utilisation de la FMI, le club recevant doit faire un mail au service compétitions pour expliquer dans le détail, le ou les problème(s) rencontré(s). Merci.

COMMUNICATIONS DU SECTEUR OUEST

Programmation des matchs en retard :

Dimanche 1^{er} Avril 2018 :

*** R2 :**

n° 26364.1 à 15 H ; U.S. Ambur-Miremont / Clermont Foot63 (2) (remis du 04/02/2018)

*** U18 F :**

n° 23627.1 : U.S. Mozac / Le Puy Foot 43 Auvergne (remis du 11/02/2018)

n° 23603.2 : C.S. Bessay / U.S. Gerzat (remis du 03/03/2018)

*** RU15 F :**

n° 26355.1 : U.S. St Flour / Ste Sigolène (remis du 03/03/2018)

Dimanche 15 Avril 2018 :

*** R1 :**

n° 23248.2 : Ol. Saint Julien Chapeuil / U.S. Gerzat (remis du 04/02/2018)

Le Président,

Yves BEGON

La Responsable du Football Féminin (Secteur Est),

Abtisse HARIZA